
Adresse de la société populaire de Mussidan (Dordogne) qui relate la mort du citoyen Beaupuy, lors de la séance du 19 messidor an II (7 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Mussidan (Dordogne) qui relate la mort du citoyen Beaupuy, lors de la séance du 19 messidor an II (7 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 452-453;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25981_t1_0452_0000_18

Fichier pdf généré le 30/03/2022

39

La société populaire de Moncontour (1) félicite également la Convention du décret contre les esclaves de Pitt et Georges (2).

40

La société populaire de la commune de Louhans, département de Saone-et-Loire, félicite la Convention nationale de ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

41

Corbet, artiste à Lille, invite la Convention nationale à recevoir l'hommage d'une *apostrophe* contre le peuple anglais déshonoré, avili et souillé de tous les crimes.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'Instruction publique (4).

« Fier de partager avec vous la haine et le profond mépris que les républicains doivent à la nation anglaise, j'ai écrit [dit Corbet] contre ce peuple déshonoré, avili, souillé de tous les crimes; j'ai écrit, dans l'abondance de ma haine, contre les ennemis de la nature et de la vérité; contre ce peuple barbare, qui applaudit à son gouvernement corrompu parce qu'il est corrompu comme lui; contre ce peuple dont la fausse vertu trompa notre confiance; contre ce peuple astucieux et perfide qui court à sa perte, qui l'aura voulu, et dont le nom sera un opprobre dans l'avenir (5).

42

La société populaire de Val-Libre, district de Pont-de-Vaux (6), félicite la Convention nationale, d'avoir décrété qu'aucun Anglais ne seroit fait prisonnier.

Mention honorable, insertion au bulletin (7).

(1) Vienne.

(2) *P.V.*, XLI, 81. *Mon.*, XXI, 181; *Audit. nat.*, n° 654; *J. Univ.*, n° 1688.

(3) *P.V.*, XLI, 82. *Mon.*, XXI, 156; *Audit. nat.*, n° 654; *J. Univ.*, n° 1688.

(4) *P.V.*, XLI, 82. *Bⁱⁿ*, 23 mess.; *M.U.*, XLI, 391.

(5) *Mon.*, XXI, 156.

(6) Ain.

(7) *P.V.*, XLI, 82. *Mon.*, XXI, 156; *Audit. nat.*, n° 654; *J. Univ.*, n° 1688.

43

Le 2^e bataillon du Puy-de-Dôme invite la Convention à rester à son poste, et jure de venger la représentation nationale sur les infames Anglais (1).

Les sans-culottes tyrannicides du 2^e b^{on} du Puy-de-Dôme n'ont pu apprendre sans indignation le nouvel attentat qui a pensé enlever au peuple deux de ses amis, et à la liberté deux de ses plus fermes défenseurs.

« Un trait de cette nature n'a pu être médité que par l'exécrable Pitt.

« La mesure des forfaits de l'Angleterre sera-t-elle bientôt à son comble? Terre barbare, n'y a-t-il donc rien de sacré pour toi? Tes crimes resteront-ils impunis? Non, s'écrient-ils, nous le jurons sur nos baïonnettes, nous allons faire tomber sous nos coups les féroces Anglais; et pendant que nous élèverons un trophée à la victoire sur leurs cadavres impurs, que nos flottes victorieuses portent l'incendie au sein de l'orgueilleuse Albion; que cette nation de pirates soit anéantie; que l'univers apprenne son châtement, et qu'il sache notre vengeance aussitôt que ses crimes!

« C'est en nos mains, disent-ils que vous avez remis le sort de la patrie; les rois n'ont que peu d'instant à vivre. Nous mourrons peut-être, mais qu'est-ce que la mort pour des hommes qui veulent être libres? (2).

44

La société populaire de Mussidan, département de la Dordogne, adresse à la Convention les pièces qui constatent la mort glorieuse de Pierre Beaupuy, et demande que le nom de ce républicain soit placé au Panthéon.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'Instruction publique (3).

[La Sté populaire écrit]:

« Vous avez décrété que les noms des généraux Moulin et Haxo, qui se sont donné la mort pour ne pas tomber au pouvoir des rebelles de la Vendée, seraient inscrits sur une colonne érigée dans le Panthéon français. Nous vous dénommons un autre héros qui a droit aux mêmes honneurs.

« Pierre Beaupuy, mort devant Fontenay, à la journée du 26 mai 1793 (vieux style) ».

Les volontaires composant le 1^{er} détachement de la garde nationale de Périgueux écrivirent, le même jour de cette action, à l'administration du département de la Dordogne:

« Nous vous apprenons avec la douleur la plus profonde la mort du citoyen Beaupuy. Il arriva à

(1) *P.V.*, XLI, 82. *Bⁱⁿ*, 20 mess; *Ann. R.F.*, n° 220.

(2) *Mon.*, XXI, 156; *J. Univ.*, n° 1688; *J. Sablier*, n° 1423; *J. Fr.*, n° 651.

(3) *P.V.*, XLI, 82. *Bⁱⁿ*, 20 mess.

Fontenay avec un détachement de trois cents hommes, au moment où la générale battait; il fut, malgré la fatigue, un des premiers rangés en bataille; il promit de rester à son poste ou d'y mourir: il ne trahit point son serment. »

Une autre lettre ajoute: « Beupuy, notre commandant, a été tué par 6 cavaliers ennemis auxquels il a répondu, lorsqu'ils lui ont dit de rendre les armes, qu'il était républicain. Alors ils l'ont mis en pièces. »

D'après ces témoignages, le département de la Dordogne a honoré sa mémoire et celle de ses braves camarades, morts avec lui en défendant la patrie.

Je lis dans le discours qui leur fut consacré qu'après avoir servi dans différents grades militaires, lorsque la première campagne s'ouvrit contre les ennemis du dehors, P. Beupuy y marcha simple soldat.

Lorsqu'il fallut former dans le département de la Dordogne un bataillon pour marcher contre la Vendée, il s'y trouva de même l'un des premiers, le sac sur le dos, couchant à la caserne, et partageant la vie dure et simple du soldat.

Commandant, il vécut en soldat, marchant à pied, partageant tous les travaux. Il ne se bornait pas à parler de l'égalité, il en était sincèrement l'ami; il savait la mettre en pratique. Ses amis ont suspendu aussi près de son tombeau ces inscriptions:

« P. Beupuy vola au secours de la chose publique; en arrivant il trouva les ennemis, le combat, la défaite, la mort et la gloire.

« Les rebelles vainqueurs lui offrirent la vie; c'était un outrage pour un républicain; Beupuy ne put le supporter.

Il eut des vertus, des amis, et mourut pour sa patrie. »

A son nom sont joints ceux de Nicolas Nègre, Boucherie, Groisel-Lacoste, Gautel, Othon, Couland.

Nicolas Nègre avait servi avec distinction. Depuis son congé, il exerçait l'état de matelassier. Des produits de son travail il élevait ses enfants dans la pauvreté et dans la vertu.

« Jadis j'ai combattu avec courage, dit-il, en s'armant contre les brigands: l'ardeur guerrière qui m'animait se rallume avec plus de force, puisque je vais défendre la liberté...: Promettez-moi que ma femme et mes enfants, que je laisse dans le besoin, ne seront point abandonnés; assuré sur vos promesses, je jure de vaincre ou de mourir... ». Il a tenu parole.

La Convention ordonne l'impression de ce rapport (1).

45

Le vérificateur général des assignats prévient la Convention nationale qu'il doit être, dans le jour, brûlé pour 25 millions d'assignats provenant des domaines nationaux, qui, joints

(1) *Mon.*, XXI, 156. *J. Univ.*, n^o 1688; *J. Fr.*, n^o 651; *M.U.*, XLI, 311; *Ann. R.F.*, n^o 220; *J. Sablier*, n^o 1423.

aux deux milliards 174 millions déjà brûlés, forment un total de deux milliards 199 millions.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (1).

46

Les administrateurs du département de police de Paris font passer le total des détenus dans les maisons d'arrêt de Paris; il s'élève à 7,633.

Renvoi au comité de sûreté générale (2).

[Commune de Paris. Etat des détenus au 17 mess. II] (3).

Noms des prisons	Nb. des détenus
Maison de répression	37
Grande-Force	680
Petite-Force	287
Sainte-Pélagie	221
Madelonnettes	292
Montprin	67
Abbaye	96
Bicêtre	770
A la Salpêtrière	273
Chambres d'arrêt, à la Mairie	34
Fermes	69
Luxembourg	871
Maison de suspicion, rue de la Bourbe	547
Maison Egalité	530
Picpus, Fbg St. Antoine	206
Coignard, à Picpus	59
Caserne des Petits Pères	174
Les Angloises, rue St. Victor	169
Les Angloises, rue de Loursine	153
Caserne, rue de Seve	134
Les Carmes, rue de Vaugirard	355
Les Angloises, Fbg St. Antoine	88
Vincennes	459
Ecosseis, rue des fossés St. Victor	106
Saint Lazare, fbg St. Lazare	685
Geoffroy, Folie Renaud	25
Belhomme, rue Charonne, n ^o 70	100
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire	147
Total général	7 633

47

La société populaire de Villeneuve-de-Berg (4) applaudit au décret du 18 Floréal (5).

(1) *P.V.*, XLI, 82. *B^m*, 23 mess.; *J. Sablier*, n^o 1423; *J. Paris*, n^o 554; *J. Fr.*, n^o 651; *M.U.*, XLI, 311-312; *Ann. R.F.*, n^o 220; *J. Perlet*, n^o 658.

(2) *P.V.*, XLI, 83.

(3) C 308, pl. 1199, p. 18. P.c.c. TEURLLOT.

(4) Ardèche.

(5) *P.V.*, XLI, 83.